

Le stationnement

Pour stationner, plusieurs possibilités :

- places dédiées pour les patients près de l'entrée du bâtiment,
- parking réservé pour les ambulances, taxis et personnes à mobilité réduite près de l'entrée du bâtiment,
- parking visiteurs : une voie piétonnière permet d'accéder au bâtiment en contrebas en 5 minutes et des parkings P1 et P2 : accès à pied au Centre.



- Accès possible en bus, lignes C ou D, arrêt Ecole d'Infirmières.



Centre de Médecine Nucléaire

Equipe médicale : Docteur Salvatore AMICO - Chef de service
Docteur Pierre LANDY
Docteur Charles LEPRINCE
Docteur Mahmoud REZGUI

Radiopharmaciens : Docteur Julie CATTELOTTE *
Docteur Elodie GRANDEAU

Cadre : Sabine MAZURIER *

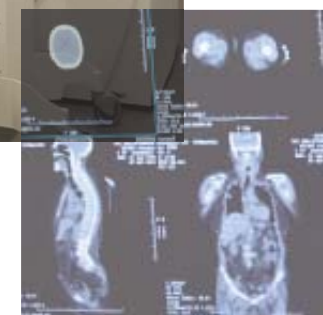
* Personnes compétentes en radioprotection

IPNS-Communication - février 2019

MEDECINE NUCLEAIRE

TEP SCAN

¹⁸F-choline



NOUVEAU

CENTRE DE MEDECINE NUCLEAIRE

Centre Hospitalier de Boulogne sur mer
Allée Jacques Monod - BP 609
62321 Boulogne sur mer cédex
Secrétariat : 03 21 99 30 08
Fax : 03 21 99 39 29
www.ch-boulogne.fr



La prise de rendez-vous

La prise de rendez-vous est gérée par les secrétaires du service (de 8h à 17h).

Votre rendez-vous vous sera communiqué par téléphone et confirmé par courrier. Pensez à vous munir de vos derniers examens d'imagerie, ainsi que de vos cartes d'identité, d'assuré social et de mutuelle, en venant directement au Centre (fiches de circulation réalisées sur place).



La veille de l'examen, la secrétaire du service vous appellera pour confirmer votre présence au rendez-vous ou vous proposer une autre date en cas d'impossibilité.

Dans le but d'améliorer l'accès aux soins, en cas d'empêchement, merci de prévenir le plus tôt possible de l'annulation de votre rendez-vous pour en faire bénéficier un autre patient.

Vous allez réaliser un examen Tep Scan

La Tomographie d'Emission de Positons est une nouvelle technique d'Imagerie Médicale. Cet examen est complémentaire des radiographies, scanner et IRM, mais ne les remplace aucunement.

Son principe est simple : il s'agit de détecter dans le corps des sites de fixation du traceur, légèrement radioactif, injecté par voie intraveineuse. Ce traceur est un médicament radio-pharmaceutique (la ^{18}F -choline), qui se fixera au niveau des cellules tumorales.

A l'aide d'une caméra TEP, nous allons pouvoir détecter les sites fixant le produit, dans tous les organes du corps.

Bien que le terme de «médicament radioactif» puisse inquiéter, l'examen est sans danger. Le traceur injecté est indolore, non toxique et n'entraîne pas d'allergie. L'irradiation que vous recevrez, est similaire à celle d'un examen d'imagerie traditionnelle.

La préparation de votre examen

Le jour de l'examen, vous devez vous présenter à jeun depuis au moins 4 heures.

Vous êtes convoqué(e) en fin de matinée, vous ne devez rien manger depuis la veille au soir.

Toutefois, vous pouvez boire de l'eau, mais non sucrée.

Au besoin, prenez votre traitement antidouleur.

Il faut prévoir de passer 1 heure 30 minutes dans le service. Prévoyez une collation que vous prendrez après l'examen

Pensez à enlever tout objet métallique sur vous (bijoux, piercing...) ou vos vêtements avant l'examen.

Le déroulement de votre examen

1) Nous allons vous poser une perfusion au niveau du bras pour l'injection du traceur.

2) Le traceur est injecté dans la perfusion.



3) L'examen est réalisé en fonction de l'indication, 5 à 40 minutes après l'injection.

4) Pendant l'examen qui dure environ 25 minutes, vous serez allongé sur une table d'examen. Avec le lit d'examen vous coulisserez à travers l'anneau du tep scan sans jamais le toucher, puis une deuxième fois plus lentement. L'appareil ne fait pas de bruit particulier.



Les accompagnants ne sont pas acceptés à l'intérieur du service.

Précautions après l'injection

Afin de faciliter l'élimination du produit, il vous sera demandé de boire de l'eau.



Pour éviter toute contamination, veillez à bien vous laver les mains pendant au moins 20 secondes.